Quel est le meilleur contrat d'assurance-vie ?

La meilleure assurance-vie sera celle qui sera la plus adaptée aux besoins du souscripteur.

la meilleure assurance-vie sera pour vous celle présentée par votre Conseiller en Gestion de Patrimoine qui, après un comparatif de l'ensemble des contrats du marché, répondra le mieux à vos besoins conformément à votre profil d'investisseur.

contrat haut de gamme

Le contrat « haut de gamme » se différencie des contrats d'assurance-vie classiques dans la mesure où il est construit par la compagnie d'assurance ou l'établissement financier pour répondre aux besoins patrimoniaux ciblés précisément, qu'ils soient fiscaux, financiers ou successoraux.

Les assurances-vie « haut de gamme » s'inscrivent dans le concept du sur-mesure.

Pour exemple, ce type de contrat donne accès à des unités de comptes autres que celles gérées par l'assureur : ce sont des contrats à « architecture ouverte ».

Des options de gestion, également sur mesure, permettent de gérer plus efficacement le risque des investissements en unités de compte.

Un contrat d'assurance-vie « haut de gamme » est, sans aucun doute, plus performant que les contrats d'assurance-vie standardisés et classiquement distribués par les banques et certaines compagnies d'assurance.

En revanche, les organismes qui proposent ce type de contrat peuvent exiger un certain montant d'encours relativement important à la souscription afin d'activer leurs contrats haut de gamme.

Les frais d'entrée et de gestion sont également à prendre en considération.

Ces contrats « haut de gamme » offrent un conseil et un service personnalisé : votre conseiller en gestion de Patrimoine vous apportera tout le conseil pour investir sur des fonds vous correspondant, tout en vous concédant un suivi personnalisé.

les caractéristiques d'une assurance-vie haut de gamme

Au sein des contrats « haut de gamme », peuvent figurer des actifs divers et variés. L'offre financière est large et peut comprendre :

- Des parts de SCPI;
- Des parts d'OPCI;

- Des actions ;
- Des obligations ;
- Des SICAV / OPCVM;
- Des fonds datés :
- Des fonds ISR;
- Des produits structurés (EMTN...);

Ces contrats vous offriront donc un grand nombre de supports, pas seulement au niveau des classes d'actifs, mais aussi au niveau des zones géographiques d'investissement.

Autre plus-value générée par ces contrats « haut de gamme » : la multiplicité des sociétés de gestion accessibles permettant de diversifier davantage les actifs et les stratégies de gestion.

La sélection des actifs est basée sur le profil investisseur du souscripteur.

Ces contrats « haut de gamme », qui bénéficient d'une architecture moderne, s'adapteront à votre situation en vertu de l'offre financière considérable dont ils bénéficient.

Face à la baisse des rendements des fonds en euros, ces contrats sont les précurseurs à proposer de nouvelles solutions afin de rechercher une meilleure rentabilité grâce aux unités de compte.

Mais surtout, la gestion est individualisée : un contrat d'assurance-vie « haut de gamme » se caractérise par une offre de gestion qui évolue en fonction de l'encours du contrat pour devenir de plus en plus personnalisée et s'adapter ainsi parfaitement au profil investisseur du souscripteur ainsi qu'à sa situation personnelle.

Un contrat « haut de gamme » est aussi une offre de services puisque les conseillers en gestion de patrimoine sont présents pour accompagner les demandes patrimoniales des clients et trouver des solutions aux problématiques rencontrées.

Le contenu des produits et les performances de chacun sont analysés de manière précise par le biais d'un suivi personnalisé.

contrat luxembourgeois?

Un contrat d'assurance-vie luxembourgeois offre une importante sécurité quant à la protection des capitaux et permet une gestion largement diversifiée variable en fonction du patrimoine financier du souscripteur.

Le droit luxembourgeois prévoit une protection efficace du placement réalisé : un « triangle de sécurité » est formé entre la compagnie d'assurance, la banque dépositaire des placements et le commissariat aux assurances (CAA).

Tous les avoirs du souscripteur sont conservés par une banque de dépôt indépendante de l'assureur qui doit avoir été approuvée par le CAA.

Seul le souscripteur a accès aux sommes placées.

L'assureur ou les créanciers ne pourront y avoir accès.

Le souscripteur est protégé des difficultés financières que pourrait connaître l'assureur.

La sécurité du placement est également assurée par le CAA : il assure un contrôle des avoirs et surveille la solvabilité des compagnies d'assurances et la banque dépositaire.

Les souscripteurs bénéficient d'un très bon privilège qui leur confère la qualité de créancier de 1er rang de la compagnie d'assurance sur la masse des actifs représentatifs des provisions techniques.

Les placements proposés par les assureurs sont diversifiés : peuvent ainsi être utilisés des produits à taux garanti, des fonds d'investissement externes à la compagnie (les supports en unités de comptes des compagnies françaises), des fonds internes collectifs, des fonds dédiés sous mandat ou encore des investissements dans des liquidités.

Mais l'un des arguments spécifiques à l'assurance-vie luxembourgeoise est sa neutralité fiscale.

La souscription d'un contrat d'assurance-vie luxembourgeois apparaît opportune pour une personne à forte mobilité géographique : la fiscalité du pays de résidence fiscale du souscripteur s'applique.

Nos Conseillers en Gestion de Patrimoine se tiennent à votre entière disposition pour vous aiguiller vers le contrat qui sera le plus adapté à votre situation.